

Déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes

Ce document est émis par le ministère en charge de l'urbanisme.

Pour les déclarations portant sur un lotissement ou une division foncière non soumis à permis d'aménager, veuillez utiliser le formulaire cerfa n° 13702.

Pour les déclarations portant sur d'autres constructions et travaux non soumis à permis de construire, veuillez utiliser le formulaire cerfa n° 13404.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer votre demande par voie dématérialisée selon les modalités définies par la commune compétente pour la recevoir.

Depuis le 1^{er} septembre 2022, de nouvelles modalités de gestion des taxes d'urbanisme sont applicables. Sauf cas particuliers, pour toute demande d'autorisation d'urbanisme déposée à compter de cette date, une déclaration devra être effectuée auprès des services fiscaux, dans les 90 jours suivant l'achèvement de la construction (au sens de l'article 1406 du CGI), sur l'espace sécurisé du site www.impots.gouv.fr via le service « Gérer mes biens immobiliers ». Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur avec un lecteur pdf.

Vous devez utiliser ce formulaire si :

- vous réalisez des travaux sur une maison individuelle (extension, modification de l'aspect extérieur, ravalement de façade...).
- vous construisez une annexe à votre habitation (piscine, abri de jardin, garage...).
- vous édifiez une clôture.

Pour savoir précisément à quelle(s) formalité(s) est soumis votre projet, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet ou vous rendre au service en ligne Assistance aux demandes autorisations d'urbanisme (AD'AU) disponible sur

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

D P 027 42625 A0014
Dpt Commune Année N° de dossier

La présente demande a été reçue à la mairie

le 07/03/2025

Sonia MIKOLAJCZYK,
Maire



Cachet de la mairie et signature du receveur

Dossier transmis :

☒ À l'Architecte des Bâtiments

Vous êtes un particulier

Nom : POCAAT

Prenom : SEBASTIEN

Le terrain

① Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet.

Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.

Adresse du (ou des) terrain(s)

Numéro : 1 Ter Voie : Les Bouillons

Lieu-dit :

Localité : NEAUFLES ST MARTIN

Code postal : 27830

Références cadastrales :

① Si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez renseigner la fiche complémentaire page 5.

Préfixe : AE Section : Numéro : 312, 313 Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 2066 m²

Si ce terrain est situé dans un lotissement, cochez cette case ☐

① Cette donnée, qui est facultative, peut toutefois vous permettre de faire valoir des droits à construire ou de bénéficier d'impositions plus favorables.

Le projet

Nature de votre projet (cochez la ou les cases correspondantes)

☐ Nouvelle construction

Type d'annexe créée : ☐ Piscine ☐ Garage ☐ Véranda ☐ Abri de jardin

Autre (précisez) :

☐ Travaux sur une construction existante

☐ Extension ☐ Surélévation ☐ Création de niveaux supplémentaires

Autre (précisez) :

☒ Clôture

Courte description de votre projet (facultatif) :

- Création de deux piliers en brique (40x40) avec portail coulissant en fer forgé noir d'une hauteur de 1,80m ajouté sur 60 cm.
- Création d'un muret d'une hauteur de 1 mètre surmonté de grille en fer forgé noire d'une hauteur de 60 cm.
- Avec un dégagement devant portail de 4,50 m.

Votre projet concerne : ☒ votre résidence principale